

## La CNBA interpelle des Préfets sur le potentiel de développement du canal des deux-Mers

---

Dans le cadre du montage des nouveaux Contrat de projets État-région 2014-2020, M. Jean-Marc Samuel, administrateur CNBA, a attiré l'attention des Préfets sur l'intérêt d'investir dans le transport fluvial de marchandises et plus particulièrement sur le canal des Deux-Mers qui traverse les trois régions suivantes : Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Un investissement d'autant plus intéressant, que le développement du transport de marchandises sur le canal des deux-Mers répond aux attentes formulées par le Premier ministre dans le cadre des CPER : la mobilité multimodale et la transition écologique et énergétique.

Actuellement, le canal des Deux-Mers accueille principalement une activité touristique. Pendant la période creuse, le canal est fermé, d'abord sur le Midi (novembre et décembre), ensuite sur le canal de Garonne (janvier et février), ce qui interdit les voyages de bout en bout pendant quatre mois pour l'activité de transport de marchandises. Le transport par voie d'eau est surtout concentré, pour le canal du Midi, entre Castelnaudary et Agde, et pour le canal de Garonne, autour de Buzet-sur-Baïse. Le reste du canal ne connaît qu'une très faible fréquentation alors que dans les années 70, le transport fluvial sur le canal du Midi et le canal latéral à la Garonne enregistrait 620 000 tonnes de marchandises transportées soit cent millions de tonnes/kilomètres.

Le canal des Deux-Mers peut à nouveau devenir un territoire dynamique et générateur d'emplois en s'inscrivant dans la politique de report modal et de transition énergétique initiée par le gouvernement. Au travers de plusieurs courriers aux différents Préfets des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, la CNBA a mis en exergue des exemples concrets d'utilisation de la voie d'eau pour des projets territoriaux en cours ou à venir.

---

[Télécharger le courrier destiné au Préfet de région Aquitaine.](#)

[Télécharger le courrier destiné au Préfet de région Languedoc-Roussillon.](#)

[Télécharger le courrier destiné au Préfet de région Midi-Pyrénées.](#)